

éducation

et droits culturels

Éducation et droits culturels

Rédaction collective dans le cadre de la démarche Paideia dans le Dunkerquois – édition mars 2022

Coordination : Anne Aubry et Christelle Blouët, Réseau culture 21, et le groupe éducation.



Publié sous Licence creative commons

Vous êtes autorisé à :

Partager — copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats

Adapter — remixer, transformer et créer à partir du matériel

Selon les conditions suivantes :

Attribution — Vous devez créditer l'œuvre, intégrer un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été effectuées à l'œuvre. Vous devez indiquer ces informations par tous les moyens raisonnables, sans toutefois suggérer que l'offrant vous soutient ou soutient la façon dont vous avez utilisé son œuvre.

Pas d'Utilisation Commerciale — Vous n'êtes pas autorisé à faire un usage commercial de cette œuvre, tout ou partie du matériel la composant.

Partage dans les Mêmes Conditions — Dans le cas où vous effectuez un remix, que vous transformez, ou créez à partir du matériel composant l'œuvre originale, vous devez diffuser l'œuvre modifiée dans les mêmes conditions, c'est à dire avec la même licence avec laquelle l'œuvre originale a été diffusée.

Pas de restrictions complémentaires — Vous n'êtes pas autorisé à appliquer des conditions légales ou des mesures techniques qui restreindraient légalement autrui à utiliser l'œuvre dans les conditions décrites par la licence.

éducation

et droits culturels

Préambule	4
a. Cultiver la relation aux savoirs	8
b. Apprendre la démocratie et l'engagement	12
c. Travailler en complémentarité	14
d. Composer une communauté éducative	16
e. Former les enseignants et acteurs de l'éducation	18
f. Travailler les enjeux sociétaux au sein de l'Éducation nationale	22
Mémo	25
Ressources	27

Les droits culturels...

De quoi s'agit-il vraiment ? Comment les saisir, les comprendre ? Quelle approche méthodologique nous offrent-ils ? Si les droits culturels bénéficient de plus de visibilité depuis quelques années, nous nous interrogeons sur leur traduction dans la pratique professionnelle des réseaux d'acteurs impliqués dans les politiques publiques (élu.e.s, fonctionnaires, associations, habitant.e.s..).

Quelques mois après l'introduction de ces droits à la loi NOTRe (en 2015) et à la loi LCAP (en 2016), ces questions d'appropriation et de mise en œuvre se sont posées à la direction de la Culture de la Communauté Urbaine de Dunkerque dès 2017.

Nous pressentions que la réflexion serait riche d'enseignements, de rencontres, d'échanges et qu'elle pourrait aussi avoir une portée transformative de nos pratiques et de notre capacité à co-concevoir des politiques publiques adaptées au territoire. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité nous engager dans la recherche-action Paideia. Notre ambition initiale à l'échelle de la direction culture s'est rapidement ouverte à une démarche territoriale qui a rassemblé une centaine de partenaires - dont une quarantaine particulièrement impliqués.e.s.

Ces personnes ne sont pas uniquement issues du milieu culturel. C'est ce que nous souhaitions et c'était la plus grande difficulté : permettre à nos partenaires de voir au-delà du terme « culture » dans son acception étroite pour qu'ils s'autorisent à rejoindre ce travail quel que soit leur champ d'action et d'expertise. En effet : la définition de la culture sur laquelle se basent ces droits est une définition large qui dépasse la simple acception des arts au sens classique du terme. Cette approche ouvre les politiques publiques culturelles à des enjeux qui dépassent ceux de la culture et des arts institutionnels et permet de prendre conscience de la dimension culturelle de l'ensemble des politiques publiques portées au sein d'un territoire.

La démarche engagée implique les participant.e.s. Elle repose sur une volonté partagée de prendre du recul sur ses cadres, pratiques, sa posture, ses automatismes... En cela, elle bouleverse, interroge et remet en question. Mais c'est là aussi tout son intérêt. Dans les faits, cela passe par l'analyse de cas issu de nos vies professionnelles au regard des droits culturels.

Ce travail d'analyse a pu s'appuyer sur différentes phases :

2019, la phase d'acculturation : il s'agissait là de comprendre ce que sont les droits culturels. S'approprier chacun.e les siens pour mieux respecter ceux des autres dans nos pratiques, s'approprier la grille d'analyse.

2020, l'approfondissement : sur la base des cas pratiques partagés, nous avons défini 6 thématiques de travail pertinentes. Elles seront chacune l'objet des livrets que vous avez entre les mains. La crise sanitaire ne nous a pas empêché.e.s de les mettre collectivement au travail, loin de là. Les échanges ont pu se poursuivre en visioconférences et les enseignements ont commencé à s'écrire.

2021, l'ouverture et la mise en application : il s'agit maintenant de clôturer cette première phase de travail, de finaliser ces premiers petits livrets méthodologiques qui ne constituent qu'un point de départ au travail à venir et qui nous permettront d'ouvrir encore le cercle partenarial pluridisciplinaire qui se structure autour de cette approche.

Les carnets que vous avez entre les mains sont une photographie en l'état du travail et des réflexions menées au sein des 6 groupes de travail qui ont émergé au fil des échanges. Ils ont vocation à témoigner de la réalité du territoire à un temps T et doivent être le prétexte à poursuivre cette recherche, comme un premier tremplin sur lequel laisser nos idées rebondir.

La suite est donc à écrire ensemble !

« La culture populaire
ne saurait être qu'une culture
commune à tout un peuple.
Elle n'est pas à distribuer.
Il faut la vivre ensemble
pour la créer ».

Manifeste de l'association Peuple et Culture.

L'éducation est émancipatrice lorsqu'elle permet à chacun.e de sortir des carcans qui nous imprègnent, au plus intime de nos histoires.

Les droits culturels posent la nécessité pour tout être humain d'une éducation tout au long de la vie, reconnaissant chaque personne dans sa singularité.

Ils permettent de s'exprimer en relation à l'autre, de s'organiser en commun, de retravailler les savoirs tirés des expériences, d'informer et de s'informer, tout comme de participer à la vie culturelle de son milieu.

Partager nos savoirs sur le monde nous engage à tisser des relations basées sur la reconnaissance mutuelle. Libertés et responsabilités sont plus que jamais associées pour concevoir un droit à l'éducation qui soit le reflet des potentialités de chaque être.

a.

Cultiver la relation aux savoirs

La connaissance de soi et des autres.

Chaque personne possède des savoirs sur le monde. Elle en a forcément une expérience qui lui est propre. Reste à exprimer et étayer ces savoirs, en saisir et façonner de nouveaux, en interaction avec d'autres que soi. En ce sens, tout type d'apprentissage est avant tout une relation sociale qui devrait nous permettre de mieux nous connaître les un.e.s les autres.

La performance individuelle paraît largement cultivée au sein de la société. L'étiquetage de certain.e.s élèves « en échec scolaire » peut disqualifier les personnes tout au long de leur vie. Dès lors, comment se construire avec une image dépréciée de soi ?

Comment les situations d'apprentissage permettent-elles de nous rencontrer et de partager nos savoirs ?

Connaître les pratiques des élèves, leurs références et leurs ressources semble capital pour engager une relation d'apprentissage réciproque.

Il est bien question de promouvoir les capacités de chaque personne à apprendre par le désir, la curiosité, la persévérance, la patience, la répétition, l'expérimentation, le partage... Autant d'occasions de se dire, d'exprimer un propos, de forger une argumentation et de la confronter.

Reconnaître les multiples formes d'intelligence nous invite à plus d'écoute et à une approche sensible des individus permettant de construire un savoir commun partagé et légitime.

« N'est-ce pas le rôle de l'école de former des individus concernés et actifs politiquement, capables de débattre avec leurs concitoyens et par là même de s'auto-former tout au long de la vie ? (...)

Face aux défis environnementaux et démocratiques qui sont posés à nos sociétés, nous sommes convaincues, nous appuyant sur la pensée des communs, qu'il y a urgence, pour lutter contre l'exclusion et les communautarismes, à prendre en charge, à l'école, une culture de la participation. Les difficultés actuelles auxquelles se heurtent les tentatives d'implication des citoyens sont liées au manque de familiarité des individus à ce type de fonctionnement, que ce soient ceux qui conçoivent les dispositifs comme ceux qui sont appelés à y participer. »

« Le souffle des communs sur l'école -
Pour une formation à la participation »,
Marion Carbillet et Hélène Mulo - AOC, juillet 2019.

b.

Apprendre la démocratie et l'engagement

**Prendre place dans le monde, concevoir
un environnement apprenant, animer et
cultiver la démocratie.**

La vie démocratique n'est pas innée. C'est un apprentissage et il faut en garantir les conditions : avoir suffisamment d'échanges d'informations et de savoirs, pouvoir développer un esprit critique et disposer de temps de travail en commun. Les outils d'intelligence collective (arpentage de texte, world café, étoile du changement, etc.) sont aussi indispensables aux processus de prise de décision partagée.

Comment cultiver l'apprentissage de la démocratie et de l'engagement ?

Favoriser la connaissance de son milieu de vie par l'échange des savoirs et la participation permet de contribuer à son enrichissement.

Il est important de multiplier les occasions d'expérimenter et de fréquenter des milieux divers, sans enfermer les personnes dans des clichés et des représentations. Les expériences aident à forger des parcours de vie, à s'orienter.

Se former aux débats démocratiques conforte le goût de l'argumentation et de l'engagement dans la vie de la cité. L'apprentissage de la démocratie contribue à mieux définir son rapport au monde et à l'autre.

La notion d'interdépendance semble également au cœur des enjeux d'expérimentation démocratique. L'intergénérationnel, l'interculturel, l'inter-ethnie, l'inter-genre... Autant d'interactions qui semblent garantir une prise en compte de chacun.e dans l'expérience de la démocratie.

C.

Travailler en complémentarité

**La porosité des disciplines,
métiers, missions.**

La diversité des apprentissages recouvre le temps scolaire, périscolaire et hors scolaire, mais leur complémentarité n'est pas suffisamment travaillée. Il s'agit de renforcer la qualité des relations favorables à l'acte éducatif : sur quoi et comment échange-t-on ? Il semble important de reconnaître les spécificités de chacun.e sans instaurer de cloisons étanches.

Comment agir pour instaurer des espaces permettant la contribution de chacun.e ?

Dans l'organisation éducative, les frontières semblent très présentes et peuvent poser un certain nombre de freins. Les activités hors de l'école permettent pourtant de créer des situations d'interconnaissance entre les élèves, les professeurs, les familles, et plus largement les acteurs du territoire. Ce travail en complémentarité devrait s'appuyer sur une pratique de la coopération. Elle reste pourtant le plus souvent dépendante des relations interpersonnelles.

Comment inscrire les complémentarités au cœur de l'acte éducatif ?

La volonté de maillage suppose d'activer les leviers permettant la continuité éducative. Sans se prétendre « pédagogue », comment peut-on apporter des contributions sur les enjeux éducatifs quand on est « extérieur.e » aux « professionnel.le.s » ? Quand on est un.e enfant, est-on seulement « écoutant.e » ? Ne peut-on pas reconnaître aux personnes la légitimité d'intervenir dans une diversité de compétences ?

Penser en écosystème redessine les légitimités des un.e.s et des autres et permet de développer des capacités à se relier. Ces coopérations par l'éducation génèrent des dynamiques territoriales qui vont bien au-delà de la seule scolarité, notamment à travers les mouvements d'éducation non formelle, l'éducation populaire par exemple.

d.

Composer une communauté éducative

**La participation des personnes impliquées
dans une organisation sociale.**

La nécessité de travailler en équipe est reconnue. La constitution des équipes pluridisciplinaires et pluri-professionnelles est malgré tout complexe en raison des cloisonnements, de la difficulté à trouver des temps communs, de la mise en concurrence des structures et du jeu d'acteurs sur un territoire.

Travailler avec l'Éducation nationale quand « on n'en est pas » n'est pas simple. Quand une équipe pluridisciplinaire arrive à s'organiser, elle est bien souvent fondée sur des catégories d'acteurs institutionnels déjà identifiés.

Comment construire une communauté éducative ouverte fondée sur la diversité des ressources d'un bassin de vie ?

La communauté éducative (toutes les personnes impliquées dans l'acte éducatif, soit potentiellement tout le monde !) est imbriquée avec l'organisation et la vie sociale d'un territoire. Elle requiert de percevoir les personnes comme des ressources, en s'appuyant sur leurs références culturelles.

Les démarches inclusives émergent, favorisant la participation et la coopération de l'ensemble des acteurs de l'éducation y compris les parents. Mais la manière dont ces parents sont sollicités par l'école reste réductrice (ex. rendez-vous individuels, sorties scolaires, braderies...). Une posture « clientéliste » vis-à-vis de l'école est ainsi confortée dans les familles par la recherche unique de la réussite de son propre enfant (ex. détournement de la carte scolaire, concurrence public-privé, culture de la performance et des options prestigieuses, etc.).

Le développement des communautés éducatives permettrait de changer les représentations et de mieux saisir les missions de chacun.e (pour l'institution comme pour les autres acteurs). Les relations ainsi tissées deviendraient des repères structurants pour tou.te.s.

e.

Former les enseignant.e.s
et acteurs de l'éducation

Ressourcer les missions de chacun.e.

Comment redonner du sens à l'acte éducatif ? Le métier d'enseignant.e s'est complexifié. Il ne se limite pas à donner vingt-six heures de cours par semaine. De plus en plus de tâches leur sont confiées. Lorsque les contours des missions sont flous ou non partagés, les autres acteurs peuvent avoir du mal à se positionner.

Comment repréciser en commun les places, rôles et missions de chacun.e dans l'acte éducatif ?

L'évolution des sociétés (questions de genre, de prise en compte des minorités et de la diversité, etc.) rend obsolète les images d'Épinal que nous avons des enseignant.e.s, alors qu'elles servent encore bien souvent à justifier les valeurs qui fondent notre système éducatif. Cela crée des tensions sociales que nous avons du mal à cerner.

Comment ressourcer les métiers afin de pouvoir incarner les valeurs socles de notre système éducatif ?

Le catalogue de formation des enseignant.e.s pourrait intégrer de nouvelles ressources aidant à ces transformations.

« Comment faire face à des personnes réfractaires, à qui on n'a jamais le goût d'apprendre ? Pourquoi est-ce qu'à l'école on n'apprend pas cela, à se prendre en charge, y compris en termes de motivation pour apprendre ? Pourquoi on ne conçoit pas l'éducation dès l'origine comme un apprentissage tout au long de la vie ?

Quand on se retrouve avec des collègues qui sont ou passifs, ou désabusés sur leur pratique, c'est souvent parce que leur propre posture d'« apprenance » n'est pas en mouvement. Il y a une espèce de résignation. Ce qu'on essaie de faire en formation est de les reconnecter à leurs propres désirs, celui d'être là et de se former. »

Témoignage de Marion Carbillet, professeure documentaliste, co-auteur de « À l'école du partage », février 2020.

f.

Travailler les enjeux sociétaux au sein de l'Éducation nationale

**S'armer pour évoluer dans une société
complexe.**

Vouloir recréer une école enceinte pour protéger les élèves des vicissitudes du monde réel est illusoire. Peut-être vaudrait-il mieux comprendre l'école comme un espace-temps privilégié pour travailler les enjeux et problématiques que traversent les personnes dans nos sociétés.

Comment l'Éducation nationale fait-elle face aux enjeux sociétaux ?

Comment les enseignant.e.s se ressource-t-ils pour faire face aux problématiques qu'ils traversent ? Comment la pédagogie se travaille-t-elle au sein des établissements scolaires ?

Comment documenter des sujets complexes et débattre à partir d'une diversité de points de vue : enjeux sanitaires, rapport à l'alimentation, conscientisation du gaspillage des ressources énergétiques, préservation de l'environnement et des paysages, éducation aux médias et à l'information, usage des réseaux sociaux, harcèlement, sécurité, prévention des conduites à risques, droits fondamentaux, etc. ?

Ces enjeux reposent la nécessité de se relier, de travailler en transversalité et de rechercher des ressources complémentaires pour nourrir les sujets complexes à aborder avant qu'ils nous débordent, collectivement.

« L'école a la mission non pas de préparer au monde déjà là mais d'accompagner celui qui vient, et partant, de contribuer à le transformer. »

Laurence de Cock, École.

Éducation et droits culturels

- ▣ Comment les situations d'apprentissage permettent-elles de nous rencontrer et de partager nos savoirs ?
- ▣ Comment cultiver l'apprentissage de la démocratie et de l'engagement ?
- ▣ Comment agir pour instaurer des espaces permettant la contribution de chacun.e ?
- ▣ Comment inscrire les complémentarités au cœur de l'acte éducatif ?
- ▣ Comment construire une communauté éducative ouverte fondée sur la diversité des ressources d'un bassin de vie ?
- ▣ Comment repréciser en commun les places, rôles et missions de chacun.e dans l'acte éducatif ?
- ▣ Comment ressourcer les métiers afin de pouvoir incarner les valeurs socles de notre système éducatif ?
- ▣ Comment l'Éducation nationale fait-elle face aux enjeux sociétaux ?

Ressources

Ces documents présentent des points de vue qui permettent de faire résonner la thématique avec les droits culturels et ont représentés des points d'appui précieux pour nos travaux.

Wiki Faire École, bibliothèque partagée de savoirs et de pratiques liés aux communs pédagogiques

Consulter le wiki : <https://wiki.faire-ecole.org/wiki/Accueil>

« Droit à l'éducation : les dimensions culturelles du droit à l'éducation ou le droit à l'éducation en tant que droit culturel », Rapport de la Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation, Koumbou BOLY BARRY, Conseil des droits de l'homme, avril 2021

Consulter le rapport : <https://www.ohchr.org/FR/Issues/Education/SREducation/Pages/CulturalDimension.aspx>

« À l'école du partage. Les communs dans l'enseignement », Marion CARBILLET, Hélène MULOT, C&F éditions, 2019

Consulter le site compagnon du livre : <https://ecole-partage.fr/>

« Le souffle des communs sur l'école : pour une formation à la participation », Marion CARBILLET, Hélène MULOT, AOC, 4 juillet 2019

Lire l'article : <https://aoc.media/opinion/2019/07/04/le-souffle-des-communs-sur-lecole-pour-une-formation-a-la-participation/>

« Un peuple, une culture » - Manifeste de Peuple et Culture, 1945

Télécharger le Manifeste : <http://www.peuple-et-culture.org/spip.php?article48>

« Grenoble - Et l'école, elle est à qui ? », Z : Revue itinérante d'enquête et de critique sociale, vol. 1, n°14, 2021

Voir la revue : <https://www.cairn.info/revue-z-2021-1.htm>

« Les pédagogies critiques » Laurence DE COCK et Irène PEREIRA, Agone, 2019

Consulter la présentation de l'ouvrage : <https://agone.org/livres/lespedagogiescritiques>

« Ce que l'école peut encore pour la démocratie » Philippe Meirieu, Éditions Autrement, 2020

Consulter la présentation de l'ouvrage : <https://www.autrement.com/ce-que-lecole-peut-encore-pour-la-democratie/9782746755697>

éducation

et droits culturels

Partager nos savoirs sur le monde nous engage à tisser des relations basées sur la reconnaissance mutuelle. Libertés et responsabilités sont plus que jamais associées pour concevoir un droit à l'éducation qui soit le reflet des potentialités de chaque être.